

Francois, Hartog
Le témoin et l'historien

Le témoin et l'historien? Le problème semble réglé depuis longtemps: pratiquement et épistémologiquement. Le témoin n'est pas un historien et l'historien, s'il peut être, le cas échéant, un témoin, n'a pas à l'être, et surtout ça n'est qu'en prenant ses distances par rapport au témoin (tout témoin, y compris lui-même) qu'il peut commencer à devenir historien. Être témoin n'a ainsi jamais été ni une condition suffisante ni même une condition nécessaire pour être historien. Mais cela, Thucydide déjà, nous l'avait appris. L'autopsie elle-même devait passer par le filtre préalable de la critique. Si l'on se déplace maintenant de l'historien vers son récit, la question devient: comment raconter comme si je l'avais vu (pour le faire voir au lecteur) ce que je n'ai pas vu et ne pouvais pas voir? Vieille question!

Puis, quand l'histoire en est finalement venue, au XIX^{ème} siècle, à se définir comme science, la science du passé, elle ne connaissait déjà plus que des "documents". Les "voix" s'étaient muées en "sources"; et, au terme de cette mutation, les "témoins" ont même cru qu'ils devaient ressembler à des historiens. Péguy, qui le déplore, notait: "Vous abordiez un homme. Vous n'avez plus qu'un témoin". "Vous allez trouver ce vieillard. Instantanément il n'est plus qu'historien"¹. Il parle comme un livre.

Pourquoi donc rouvrir ce dossier ? Parce que cerner une fois encore, un peu mieux peut-être, cet écart principiel et son histoire pourrait jeter quelque lumière sur l'historiographie: occasion de la retraverser, à grandes enjambées, des Grecs jusqu'à nous, et de retrouver quelques unes des configurations épistémologiques qui en ont été comme les foyers organisateurs; façon enfin de questionner le rôle de ce personnage banal, familier et, pourtant, étrange, qu'est l'historien dans nos sociétés.

Car une fois ces premiers partages rappelés, il faudrait en venir à interroger les relations entre voir et savoir, nouées déjà, par exemple, par le grec lui-même, puis affronter la question du faire voir et du faire savoir, c'est-à-dire entrer dans le dossier, jamais refermé depuis Aristote, du récit historique et de la mimésis, du récit comme

¹ 1 Ch. Péguy, *Clio*, (*Œuvres en prose Complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1992, t. 111, p.1187,1188.

imitation de ce qui s'est passé. Mais c'est en fait la conjoncture présente, justement marquée, depuis une vingtaine d'années²

par la progressive montée du témoin, << *L'ère* >> du témoin dit un livre récent, qui va guider la réflexion que je voudrais esquisser ce soir. Aller du présent au plus lointain et retour, en essayant d'éclairer, en quelques points, l'un par l'autre: la démarche est toute classique.

I - Le témoin, comment et pourquoi?

Porté par la houle de fond de la mémoire, le témoin, entendu lui-même comme porteur de mémoire, s'est peu à peu imposé dans notre espace public. Il est reconnu, recherché, présent, voire à première vue omniprésent. Le témoin, tout témoin, mais d'abord le témoin comme survivant. Celui que le latin désignait justement par *superstes*, c'est-à-dire soit celui qui se tient sur la chose même, soit celui qui subsiste au-delà³. Les témoins de la Shoah sont ceux qui ont traversé. Même si la première reconnaissance du témoin sur la scène publique internationale date du procès Eichmann, c'est aux Etats- Unis, et à première vue paradoxalement, que le témoin s'est imposé. "Si les Grecs ont inventé la tragédie, les Romains la correspondance et la Renaissance le sonnet, notre génération a inventé un nouveau genre littéraire, le témoignage". Cette formule d'Elie Wiesel vaut ce qu'elle vaut, mais chacun comprend ce qu'elle veut dire. Il s'est lui-même défini comme Le témoin et est devenu le barde de l'Holocauste. Il y a aussi, dans ce même rôle du témoin, mais sur un mode plus sobre, plus laïc et plus tragique, Primo Levi qui, comme le Vieux Marin de Coleridge, doit dire son histoire chaque fois que "à une heure incertaine revient cette Agonie"⁴

Il y a les témoignages: transcrits et réécrits, enregistrés et filmés, jusqu'à l'entreprise récente et employant des centaines de personnes, menée par la Fondation Spielberg. Mais il y a aussi les réflexions sur l'acte même de témoigner, ses fonctions, ses effets sur le témoin, sur les auditeurs ou les spectateurs, avec lancinant ou récurrent,

². A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

³. E. Benveniste, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Editions de Minuit, 1969, p. 276.

⁴ P. Levi, *Les naufragés et les rescapés*, trad. Paris, Gallimard, 1989, p. 10.

inévitablement, le problème de la transmission, c'est-à-dire tout ce qui tourne autour, pour le dire en anglais, du "vicarious witness".

Qui veut réfléchir sur le phénomène du témoignage ne peut en effet que partir de la centralité présente d'Auschwitz et donc aussi ou d'abord de la centralité de l'Holocauste (pour lui donner son nom anglais) dans l'espace américain, où le phénomène peut être saisi, si j'ose dire, dans sa force et sa netteté.

Qu'en est-il en France? La question n'est évidemment pas séparable de Vichy, du procès de l'Etat français. Si bien que témoigner s'est posé, ici plus qu'ailleurs, en termes strictement ou plus directement judiciaires. C'est vrai pour les témoins ordinaires, c'est vrai aussi pour ces témoins particuliers qu'ont été appelés à être quelques historiens, à l'occasion des procès pour crimes contre l'humanité.

Mais trois livres tout récents traduisent une prise de conscience de l'ampleur du phénomène et proposent une réflexion sur le témoignage. Celui d'un sociologue, Renaud Dulong, *Le témoin oculaire*, celui d'une historienne, Annette Wieviorka, *L'ère du témoin, et*, tout dernièrement, celui d'un philosophe (dont le livre vient d'être traduit de l'italien), Giorgio Agamben, *Ce qui reste d'Auschwitz*. Trois livres savants, au second degré. Le premier est une "enquête sur les conditions sociales de l'attestation"(avec cette définition: "être témoin ce n'est pas tellement avoir été spectateur d'un évènement que déclarer qu'on l'a vu" et s'engager à le redire dans les mêmes termes)⁵. A. Wieviorka propose une "réflexion sur la production du témoignage". Agamben réfléchit sur le "décalage inscrit dans la structure même du témoignage"⁶.

De quelle façon le témoin et le devoir de témoignage se sont-ils imposés aux Etats Unis? Je me limiterai à quelques unes des manifestations les plus récentes et les plus massives.

Emblématique en est le United States Holocaust memorial Museum, construit sur le Mall à Washington et inauguré en 1993. Chaque mot compte: commémorer sur ce périmètre sacré, l'Holocauste devient un évènement de l'histoire américaine inscrit dans la mémoire collective. Dans son architecture, le bâtiment est déjà témoignage à déchiffrer: les formes, l'usage de la brique, les poutrelles métalliques. rappellent "the

⁵. R. Dulong, *Le témoin oculaire*, Les conditions sociales de l'attestation personnelle, Paris, Editions de l'EHESS, 1998.

⁶ G. Agamben, *Ce qui reste d'Auschwitz*, trad., Paris, Rivages, 1999.

hard industrial forms" de l'Holocauste . Le visiteur commence par traverser un espace justement nommé Hall of Witness, espace froid, qui, selon l'architecte est "comme une gare"; de là, il est obligé d'emprunter des ascenseurs pour gagner les étages réservés A l'exposition permanente, avant de rejoindre l'espace hexagonal vide du Hall of Remembrance.

L'exposition combine photos, films et objets, comme autant de stratégies d'appréhension du réel. Les organisateurs du musée ont en effet pensé qu'il était important d'avoir des objets authentiques, présents dans leur matérialité, permettant presque un contact physique. Si bien qu'ils se sont faits collectionneurs et même archéologues de l'Holocauste. Quant aux photos, elles attestent que ces enfants, ces femmes, ces hommes ont été et ne sont plus, combinant plus que jamais présence et absence. (Wiesel, 122; Sontag, 174: avant, après, épiphanie négative). Toute la pédagogie du musée vise à amener les visiteurs, pendant leur visite, à s'identifier avec les victimes (jusqu'à la distribution de cartes d'identité de victimes à l'entrée, 187). Par delà cette mise en musée de l'Holocauste pour les siècles, la visite voudrait transformer chaque visiteur, et ils se comptent par millions, en un témoin délégué, un témoin de substitution, un vicarious witness. En plus, selon les mots de son directeur, une visite au musée concourt "à un approfondissement de la vie civique et politique américaine et à un enrichissement de la fibre morale de ce pays".

En 1994, se met en place la Survivors of the Shoah Visual History Foundation, voulue et conçue par St Spielberg. Histoire visuelle? "Je veux l'histoire de chacun", dit Spielberg, (I want to get everybody's stories"). Comme Schindler, il voudrait les sauver tous: recueillir tous les témoignages des survivants, même de ceux ayant déjà témoigné. Mémoire et pédagogie, mais pour des jeunes d'aujourd'hui : avec CD-Rom et accès on line. L'Holocauste interactif et à domicile. Les critiques suscitées par ce programme, ainsi que les problèmes de sécurité à régler (sans oublier le souci de ne pas donner la moindre prise aux négationnistes) ont au moins retardé ces projets. Il s'agit en somme de rendre présent un réel passé par la médiation du virtuel. Ce sont les jeux délicats ou dangereux du virtuel et du réel aux fins de pédagogie. Spielberg pense, en tout cas, que cette forme d'histoire video va faire école. Elle va changer, dit-il, "la façon dont les gens vont conserver leur histoire, qu'il s'agisse du mouvement féministe, des droits civils, des gays ou des lesbiennes". "L'étape suivante c'est la

guerre du Vietnam: "next in line for the on line" ⁸. On va ainsi du témoin au spectateur sans intermédiaire.

Spielberg n'arrive pas sur un charnp vierge, mais vu les moyens dont il dispose, il tend à l'occuper tout entier. Bien antérieur était le Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies, aux objectifs bien différents: non pas raconter une histoire, mais donner la possibilité à ceux qui le voulaient de raconter leur histoire. Dori Laub, cofondateur de ces archives, auteur avec Soshana Felman d'un livre actuellement souvent citd *Testimony*, est à la⁷ fois un témoin lui-même (l'enfant survivant qu'il a été), quelqu'un qui s'est consacré à recueillir les témoignages des autres et un observateur de l'acte meme de témoigner⁹. De cette longue expérience de travail avec les témoins et sur les témoignages, il a tiré la notion d'"évènement-sans- témoin", non pas évidemment qu'il n'y en a point, mais parce que l'éclatement de l'acte même du témoignage dissout la possibilite de toute communauté de témoignage.

Quel est le contexte de ces manifestations? Le livre (qui paraît) de Peter Novick. *The Holocaust in American Life*, retrace les étapes qui ont fait passer l'Holocauste des marges au centre (aujourd'hui, cela veut dire plusieurs milliers professionnels travaillant à plein temps) et éclaire le contexte de ce déplacement dans un pays réputé pour cultiver à la fois le goût des nouveautés et l'amnésie¹⁰. On a mis en avant la nécessité de lutter contre un antisémitisme renaissant, de contrer la poignée des négationnistes (A Butz), mais surtout dans un temps où l'identité se revendique comme différence, l'Holocauste devenait le seul dénominateur commun de l'identité des juifs américains. A quoi s'ajoute, dans la course à la reconnaissance publique, cette espèce de compétition victimaire, que l'historien Ch. Maier a appelé ^{4c} competition for enshrining grievances: avoir une place, sinon la première dans cette compétition ¹¹. D'où le thème des leçons et du témoin dans le role, non de donneur, mais de porteur de leçon.

⁸ A. Shatz A. Quart, "Spielberg's List", *Village Voice*, January 9, 1996, p. 32.

⁷ E. Linenthal, *Preserving Memory The Struggle to create America's Holocaust Museum*, Penguin Books, 1997, p. 88.

⁹ S. Felman and D. Laub, *Testimony*, Crises of witnessing in literature, psychoanalysis and history, New York et Londres, Routledge, 1992.

¹⁰ P. Novick, *The Holocaust in American Life*, Boston New York, Houghton Mifflin Company, 1999.

¹¹ Ch. S. Maier, "A Surfeit Memory ? Reflections on History, Melancholy and Denial ", *History and Memory*, 5, 1993, p. 147.

A ce point, et sans vouloir m'arrêter davantage sur l'Holocauste aux Etats-Unis, trois remarques de portée et d'ordre différents.

Ne vivons-nous pas dans une économie médiatique qui marche au témoin? Il faut présenter un témoin (la marche du siècle), l'impératif du direct, l'exigence de proximité, eux-mêmes pris dans l'aura de la compassion. A la différence du témoin de Péguy, il ne parle plus comme un livre : il ne se transforme plus en historien, mais il est, au contraire, une voix et un visage, une présence, et il est une victime. Depuis les photos des camps au moment de leur libération, la part croissante dévolue au visuel dans le témoignage ("Les photos ne mentent pas" disait l'éditorial 26 avril 1945, Stars ans Stripes), est constitutive de son authenticité et de sa vérité. Les photos republiées depuis lors dans la presse à l'occasion des commémérations, les photos dans les expositions et les musées¹². Ces photos qui, depuis lors, sont la référence pour mesurer l'horreur. Plus on le cerne et on le traque, plus le réel semble échapper. Recueillir, enregistrer, conserver, fixer les témoignages, chacun, et aujourd'hui si possible tous, le vieil impératif deutéronomique des deux témoins au moins n'a en l'occurrence pas cours, le problème n'est nullement là. Il s'agit, au contraire, de les écouter chacun dans leur singularité permettre à chaque témoin de dire son histoire, enfin ou à nouveau.

La mise au premier plan du témoin amène aussi un élargissement de la notion de témoin. *Testimony*, ce livre que je citais à l'instant, comporte des pages sur Paul Celan: sa poésie est lue comme un témoignage sur l'extermination, ce qu'elle est assurément, mais on perçoit aussi ce qu'installer Celan dans le rôle du (simple) témoin peut avoir de réducteur pour son oeuvre. Il en va de même de relectures récentes de Camus. Certes, *La Peste* se donne comme un témoignage, une "chronique". "Etant appelé à témoigner, à l'occasion d'une sorte de crime, déclare le narrateur, le docteur Rieux, ajoutant qu'il "a gardé une certaine réserve, comme il convient à un témoin de bonne volonté", même s'il se place du côté des victimes (1468); ou encore "le narrateur fait oeuvre d'historien"¹³. Mais identifier le témoin Rieux au "témoin" Camus serait évidemment simpliste (et faux). Comme si après avoir un temps tout

¹² B. Zelizer, *Remembering to forget*, Holocaust Memory through the Camera's Eye, The University of Chicago Press, Chicago, 1998, p. 144.

¹³ A. Camus, *La Peste*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, p.1222, 1468.

donné au texte, en proclamant l'éliision du sujet, on voulait donner tout au sujet et plus rien au texte. Camus, après tout, connaissait aussi son Thucydide et la peste d'Athènes

De la relative indifférence, de l'après-guerre, à la reprise dans les années 70, la courbe du témoignage enregistre, à coup sur, une urgence générationnelle, mais aussi, dans une proportion difficile à mesurer, la volonté plus que légitime de contrecarrer ces quelques assassins de la mémoire, venus installer leurs tristes tréteaux exactement en ce point central et douloureux du témoignage. Puisque le plan d'extermination prévoyait aussi la suppression des témoins et des traces du crime, le témoignage a tenu d'emblée une place cruciale. Pourtant, au fil des années, le nombre des témoins et la masse des témoignages retrouvés et découverts ont été grandissant. Le plan a échoué ou comme le dit Henri Alleg dans *La Question* "Tout se sait toujours". Or, les révisionnistes ou négationnistes ont repris exactement là où les nazis s'étaient arrêtés: montrez-moi, ne serait-ce qu'un seul témoin. Et l'ironie veut que le père du révisionnisme, Paul Rassinier, sur la biographie de qui Nadine Fresco vient de se livrer à une froide autopsie ait d'abord fait jouer sa qualité de témoin, mais un témoin qui, dans son témoignage sur les camps, a d'entrée de jeu voulu non pas établir, mais "rétablir la vérité à l'intention des historiens et des sociologues de l'avenir >>¹⁴

Troisièmement l'impossibilité du témoignage. Il y a d'abord l'écart entre ce qui avait été enduré et ce que l'on pouvait en dire. Ecart, relevé d'emblée par Robert Antelme, par exemple: "La disproportion entre l'expérience que nous avons vécue et le récit qu'il était possible d'en faire"¹⁵. Mais aussi parce que, selon l'expression, délicate à manier, de Dori Laub, il s'agit d'un "événement sans témoin" ou, dans la reformulation de Renaud Dulong, sans possibilité d'attestation partagée, comme si la règle des deux témoins ne pouvait justement pas s'y appliquer? Primo Levi allait, lui, plus loin encore: "Nous les survivants, ne sommes pas les vrais témoins ... ce sont eux, les musulmans, les engloutis, les témoins intégraux, ceux dont la déposition

¹⁴ P. Rassinier, *Le mensonge d'Ulysse*, 1950 pour la première édition. Cette phrase est la dernière de la dédicace de l'édition de 1998. Voir N. Fresco, *Fabrication d'un antisémite*, Paris, Editions du Seuil, 1999.

¹⁵ R. Antelme, *L'espèce humaine*, Paris, Gallimard, 1957, p. 9.

aurait une signification générale. La destruction menée à son terme, personne ne l'a racontée, comme personne n'est jamais revenu pour raconter sa propre mort"¹⁶.

Toute la réflexion d'Agamben part précisément de cette phrase de Levi. Et j'entends comme un écho direct de cette phrase dans ces cinq mots de Paul Celan:

"Niemand
zeugt für den
Zeugen"¹⁷

Le témoin est seul: personne ne peut témoigner pour lui. Il n'a personne vers qui se retourner. Entre ce dont il a été témoin et les autres, il n'y a que lui. Ou, il est d'autant plus seul que le "vrai" témoin ne peut être là pour témoigner. Il n'est qu'un témoin délégué ou de substitution, sur qui pèse, alors d'autant plus lourde, la charge de témoigner.

II- Du témoin qui entend au témoin qui voit

En allant du présent vers un passé très lointain, je vous propose un détour historiographique, qui vaut comme exercice de regard éloigné. Et d'abord quelque chose comme la préhistoire des rapports entre l'historien et le témoin.

Le grec ancien a lié voir et savoir, posant comme une évidence que pour savoir il faut voir, plutôt qu'entendre. Les oreilles, dit un personnage d'Hérodote, sont moins crédibles que les yeux¹⁸. *Idein*, voir, et *oida*, je sais, renvoient en effet à une commune racine *wid*. Cela est bien connu, et pourtant l'épopée homérique connaît un personnage qu'elle nomme *histôr*, où se retrouve cette même racine. Aussi, selon Benveniste, ce dernier serait "un témoin en tant qu'il sait, mais tout d'abord en tant qu'il a vu"¹⁹. Pourtant *I'histôr*, qui intervient dans deux situations de querelle, n'a en fait rien vu ni rien entendu. Lors des funérailles de Patrocle,

¹⁶ P. Levi, *op. cit.* p. 82.

¹⁷ P. Celan, *Gloire de cendres* (Aschenglorie).

¹⁸ Hérodote, 1, 8.

Ajax et Idoménée sont en désaccord sur le point de savoir qui, après avoir touché la bome, est en tête dans la course de chars. Ajax parie avec Idoménée et propose de prendre Agamemnon comme *històr*²⁰. Quel que soit le rôle exact d'Agamemnon, il est sûr qu'il n'a rien vu de la scène en question. Sur l'extraordinaire bouclier forgé par Héphaïstos pour Achille est représentée une scène où deux hommes qu'un grave désaccord oppose (le rachat d'un meurtre) décident de faire appel à un *històr*²¹. Ce dernier n'est évidemment pas un témoin du meurtre.

Intervenant dans les deux cas dans une situation de différend, *l'històr* est non pas celui qui, par sa seule intervention, va y mettre fin, donnant son arbitrage entre des versions conflictuelles, mais plutôt, je crois, le garant (pour le présent et plus encore pour l'avenir) de ce qui se trouvera avoir été convenu par les deux parties. Avant d'avoir des yeux, *l'històr* doit donc avoir des oreilles.

Et le témoin alors, nommé en grec *martus*? L'étymologie nous conduit vers le radical d'un verbe signifiant se souvenir, sanscrit *smarati*, grec *merimna*, qui a donné en latin *memor* (ia)²². Quand, au moment de prononcer un serment, dans l'épopée toujours, on prend les dieux à témoin, *theoi marturoi*, les dieux sont invités, non à voir, mais à entendre les termes d'un pacte. Il s'agit aussi d'entendre et de garder en mémoire. Le *martus* a lui aussi d'abord des oreilles. Notons qu'on peut également dire, dans le cas d'un serment, "*Istò Zeus*" (Que Zeus l'atteste, soit témoin...), où l'on retrouve cette même racine *wid* présente dans *històr*. Le latin convoquera d'ailleurs Jupiter, en disant "*Audi Juppiter*".

Mais alors quelle différence entre *històr* et *martus*, si tous deux ont d'abord (il ne s'agit pas de dire seulement) des oreilles? Ce qui change de l'un à l'autre, c'est le contexte d'intervention et leur rapports respectifs au temps. *L'històr*, qui intervient dans une situation de différend, est requis par les deux parties, il écoute l'une et l'autre, alors que le *martus* n'a à

¹⁹ Benveniste, *op. cit.* p. 173.

²⁰ Homère, *Iliade*, 23, 482-487.

²¹ Homère, *Iliade*, 18, 497-508.

se préoccuper que d'un seul côté, plus exactement il n'y en a qu'un seul. Le *martus* intervient dans le présent et pour l'avenir, tandis que l'*histôr* doit ajouter la dimension du passé, puisque son intervention aujourd'hui engage pour l'avenir par rapport à une querelle surgie dans le passé.

De ce *martus*, comme témoin (non oculaire), c'est-à-dire garant, on est passé aisément au témoin comme autorité. C'est ainsi qu'Hérodote, pour évoquer, à l'appui de ce qu'il vient de déclarer, l'autorité de l'oracle d'Ammon en Egypte, dit qu'il "témoigne", "*marturei*", de même Homère, sous forme de citation, "témoigne", vient prouver une observation un raisonnement du narrateur des *Histoires*²³. Ce sont ceux qu'Aristote nommera dans sa *Rhétorique*, "les vieux ou les anciens témoins", *palaioi martures*.

²⁴De ce témoin non oculaire, Thucydide nous fournira un dernier exemple, quand il oppose ces témoins que sont des récits sur des événements anciens à ce qu'ont vu les auditeurs du discours qui est en train de leur être tenus: "Des événements très anciens à quoi bon vous parler, quand ils sont attestés plutôt par des récits (*martures logôn*) que l'on a entendus et non par ce qu'ont vu nos auditeurs (*opsis tôn akousomenôn*)"²⁵. Les "témoins" sont du côté des paroles et du passé: du côté de ce que l'on n'a pas vu ou pas pu voir.

Cet ancien *histôr*, tel que l'époque nous le présente, comme en passant, je le verrais donc bien proche du *mnêmôn*, cet homme-mémoire ou "record vivant", ainsi que L'avait nommé L.Gernet, et en qui il reconnaissait "L'avènement dans le droit d'une fonction sociale de la mémoire"²⁶. Ne pouvant reprendre ici le chemin qui mène de lui au premier historien (à *historein* et *historiê*), je marquerai seulement ce qui du premier subsiste ou est passé dans le second. Hérodote emploie le verbe *historein* pour désigner le type de travail qu'il a mené, le plus souvent dans un contexte d'enquête orale. Quand il s'emploie à résoudre la controversée question des sources du Nil, il précise: "Je suis allé et j'ai vu de mes yeux (*autoptês*) jusqu'à la ville d'Eléphantine; pour ce qui est au-delà j'ai mené une enquête orale (*akoei historeôn*)"²⁷. Cette enquête, qui confronte ce qu'il sait, ou ce qui se dit, notamment du côté des Grecs à ce que disent ses interlocuteurs (certes parlant grec) garde quelque chose de la

²² G Kittel, *Theological Dictionary of the New Testament*, s.v. *Martus*

²³ Hérodote, 2, 18 ; 4, 29.

²⁴ Aristote, *Rhétorique*, 1, 15, 13.

²⁵ Thucydide, 1, 73.

²⁶ L. Gernet, *Anthropologie de la Grèce*, Paris, Maspero, 1968, p.286.

prise en compte des deux côtés, qui était la raison d'être de l'ancien *histôr*. De façon plus immédiatement frappante, a été depuis longtemps relevé le souci posé dès la phrase d'ouverture des *Histoires* de faire état de ce qui a été accompli tant du côté des Grecs que des Barbares, posant une symétrie que, par ailleurs, la formation même de ce couple Grecs-Barbares, par définition asymétrique, dément.

Revenons un instant encore à l'épopée. Dans la scène qui met face à face Ulysse et le barde des Phéaciens, est dessinée une remarquable configuration de savoir: celle de l'historien et du témoin, à la lettre, mais avant la lettre. En effet Ulysse, qui n'a pas encore recouvré son identité, lui a demandé de chanter la prise de Troie. Ce qu'il fait si bien, "de manière trop parfaite" dit le texte, qu'Ulysse ne peut s'empêcher de lui déclarer: "Tu chantes trop selon son ordonnance le malheur des Achéens/tout ce qu'ils accomplirent et souffrirent et tout ce qu'endurèrent les Achéens/comme si quelque part tu y étais toi-même ou que tu l'avais entendu d'un autre"²⁸. Comme si le barde était un historien avant la lettre, alors qu'Ulysse sait pertinemment qu'il n'a rien vu ni rien entendu: il est le barde aveugle qui tire tout son savoir de l'inspiration de la Muse, qui, elle, se définit comme celle qui est toujours là, toujours présente et omnisciente. Ulysse le sait d'autant mieux qu'il est, lui, dans la position du témoin (du *superstes*), ou même du seul témoin. Emblématique à plusieurs égards, cette scène met donc en présence un barde, sorte de super-historien, pour qui voir, entendre et dire ne sont qu'une seule et même chose - un "historien" qui occupe la position de seul sujet d'énonciation - et un témoin muet (qui pleure).

Thucydide reprendra pour lui cette place d'énonciateur omniscient. Mais pour lui, qui se veut résolument moderne, bien éloigné non seulement du dispositif de la parole épique, mais aussi en rupture par rapport à *I'historia* de son prédécesseur immédiat, il lui faut légitimer une place d'énonciation gagée sur l'autopsie, ce qui va de pair avec une critique des témoins et de la mémoire et a pour corollaire que la seule histoire faisable est une histoire du temps présent. L'autopsie, pourrait-on soutenir, est une façon de récuser, ou de faire taire les témoins (Silencing the witnesses, pour évoquer le livre d'un de vos collègues!): l'oeil de l'historien donc contre l'oreille des témoins. Le latin dispose de plusieurs mots, étudiés par Benveniste, pour désigner le témoin, qui précisent sa fonction et enrichissent la notion. Outre, *superstes*, déjà mentionné, il y a *arbiter* (au sens le plus ancien, celui qui assiste à quelque chose), *testis* (pour

²⁷ Hérodote, 2, 29.

terstis, soit celui qui assiste en tiers), *auctor* (le garant, comme le *palaios martus* d'Aristote)²⁹. En revanche, Rome n'a pas grand chose à nous apprendre sur le témoin oculaire dans l'historiographie ou sur le couple témoin/historien. L'histoire romaine est en effet, et pour le dire trop vite, une histoire *sans historia* (au sens grec d'enquête), sans témoin, sans autopsies et même sans deux côtés (Rome est tout entière dans Rome). Elle est conçue comme un récit littéraire, *narratio*, composé par des auteurs (*scriptures*) qui font appel, quand ils l'estiment nécessaire, à des garants ou des autorités (*auctores*).

B) L'autorité du témoin oculaire

L'historien grec voulait soit retarder l'oubli des grands moments (Hérodote), soit donner un instrument permettant non de prévoir, mais de comprendre dans l'avenir ce qui vous arrivera (Thucydide), mais sa tâche ou sa mission n'était aucunement de transmettre, au plus près, une expérience à préserver comme telle, dans sa singularité. C'est seulement avec les premiers chrétiens, au tournant du premier siècle de notre ère, que le témoin va devenir cette figure indispensable, cruciale pour l'établissement et la validation d'une chaîne de la tradition. Bien entendu, ce témoin, il a été juif avant d'être grec. Dès l'instant qu'on entre dans l'espace des religions révélées et du livre, la conception même du témoin ne peut rester indemne, et la figure moderne du témoin ne peut pas ne pas en avoir été profondément marquée.

Le témoin est en effet une figure importante dans la Bible: témoin qui voit ou qui entend, témoin qui atteste et se porte garant, témoin qui témoigne devant le tribunal. Le *Deutéronome* fixe ainsi la règle fameuse (à laquelle j'ai déjà fait allusion) des deux témoins au moins nécessaires pour accuser et condamner un homme. Mais la scène du tribunal où le témoin est convoqué peut être transposée, comme dans *Isaïe* par exemple, où l'affaire se joue entre Iahvé, les nations et Israël³⁰. Les nations sont invitées à produire leurs témoins (ce dont elles sont évidemment incapables, puisqu'elles n'ont aucun témoignage à produire en faveur de leurs faux dieux), tandis que Iahvé fait de son peuple ses "témoins" (*martures*) et son serviteur. Iahvé se présente lui-même comme témoin, témoignant des autres ou pour les autres, avocat et

²⁸ Homère, *Odyssée*, 8,489-491.

²⁹ Benveniste, op.cit. p. 119-121, 277.

³⁰ Isaïe, 41, 21 sq.

j uge, mais aussi, et il est le seul à pouvoir occuper cette position, témoin de lui-même.

Sur une scène moins grandiose et plus immédiatement proche de nos interrogations, Flavius Josèphe est, si j'ose dire, un bon "témoin". Qu'il s'agisse en effet de l'épisode du suicide collectif dans la grotte de Yotapata ou du suicide de Masada, son récit, a-t-on observé, ne contrevient pas à la règle des deux témoins: lui-même et un de ses compagnons dans le premier cas, les deux femmes survivantes dans le second cas peuvent témoigner de ce qui s'est passé³¹.

Là où Thucydide jouait, rappelons-nous, sur une disjonction entre le témoin et la vue, Flavius Josèphe opère une conjonction. Assistant au siège de Jérusalem, Titus est en effet déclaré par Josèphe "*autoptês kai martus*": il a vu de ses propres yeux (il pourrait être l'historien) et il est témoin (il a un pouvoir d'authentification). Car *Martus* n'est pas simplement redondant, il ajoute une dimension d'autorité, Josèphe précise aussitôt que Titus est "le dispensateur souverain des châtiments et des récompenses"³². Bel exemple d'expression aux resonances A la fois grecques et juives.

Josèphe a su aller encore plus loin dans cette voie. Pour défendre sa *Guerre de Juifs* contre les calomniateurs, il se présente comme un historien pratiquant l'autopsie, à la Thucydide donc. Son histoire est vraie. Mais il fait plus: il a, dit-il, << pris à témoin >> ceux qui avaient commandé en chef dans la guerre, Vespasien et Titus. "L'empereur Titus, ajoute-t-il dans son *Autobiographie*, était si désireux que la connaissance des événements ne soit transmise aux hommes qu'à partir de mes seuls livres, qu'il leur apposa sa propre signature et en ordonna la publication"³³. Là, on est aux antipodes de Thucydide et de la pratique historique grecque, puisqu'on assiste à la première mise en place de cette procédure, qui deviendra de règle au Moyen Age, l'authentification. Le témoin est le garant (*I'auctor* latin) et le meilleur témoin sera évidemment celui qui se trouvera détenir la plus grande autorité. Reprenant ce cadre général, les chrétiens vont non seulement faire du témoin oculaire une pierre d'angle de l'Eglise naissante, mais aussi du témoin, du témoignage et de leur dramaturgie judiciaire une expression de la Révélation, une manière de la dire, en reprenant et en déplaçant l'ancien Testament. Le temps et les compétences me

³¹ Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, 3, 8 ; 7, 8-9.

³² Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, 6, 34.

manquant, je me limiterai à quelques remarques. Le texte le plus frappant à cet égard est l'*Évangile* de Jean, l'*Évangile* du témoignage par excellence (martus fois) et sur le témoignage. Il s'ouvre sur le témoignage de Jean le Baptiste, interrogé par les Pharisiens, et dont toute la fonction est celle du témoin (il est d'abord une voix: "celui là vint pour témoignage") et il se referme sur ce verset, qui n'est pas de l'Évangéliste lui-même, "C'est celui-là le disciple qui témoigne toujours de ces choses, qui écrivit ces choses et nous savons que son témoignage est vrai"³⁴. Il était là, lui le disciple que Jésus aimait, il l'a suivi, et quand il est entré dans le tombeau vide, "il a vu et il a cru". Il est un témoin véridique Je laisse de côté la question de savoir si Jean, le fils de Zébédé est ou non l'auteur de l'*Évangile*). Entre le début et la fin, plusieurs épisodes sont rapportés, et notamment ce débat, au fond ce procès recurent entre les Juifs, les Pharisiens en particulier et Jésus qui tourne autour de la question du témoignage. Qui est-il? S'il dit témoigner de lui même, son témoignage ne peut être vrai (en vertu même de la loi des deux témoins).

Le problème de Luc est différent et son intervention se place sur un plan différent. Il s'agit moins d'une mystique ou d'une théologie du témoignage que de la succession des témoins. N'ayant pas eu de contact direct avec les événements, puisqu'il appartient à la deuxième ou troisième génération, le moment est venu, estime-t-il, de procéder à une première mise en ordre et fixation de la tradition: l'établissement d'une lignée témoignante. "Puisque beaucoup, écrit-il dans son prologue, ont entrepris de reproduire un récit des événements accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui sont devenus dès le début témoins oculaires et serviteurs de la parole (*autoptai kai huperetai genomenoi*), il m'a paru bon, à moi aussi, après m'être informé méticuleusement de tout à partir des origines, de rédiger avec soin pour toi un écrit suivi, excellent Théophile, afin que tu puisses reconnaître la solidité des paroles que tu as entendues"³⁵. Tous les mots grecs comptent; ils ont naturellement été commentés et le prologue dans son ensemble a été rapproché des préfaces des historiens ou des ouvrages scientifiques (médicaux) grecs. Luc indique au destinataire de son *Évangile* que

33 son récit part des origines, en se fondant sur ceux qui ont vu de leurs propres yeux. Il n'emploie pas le grec "témoins", mais le mot aux résonances thucydidiennes *autoptai*. Les apôtres ont vu de leurs yeux. Mais à *autoptai* il accole immédiatement le mot *huperetai*, serviteurs, ainsi que la forme participiale *genomenoi*: il convient alors de traduire, je crois, par "ceux qui dès le début sont devenus *autoptai* et

³³ Flavius Josèphe, *Autobiographie*, 363

³⁴ Jean, 21, 24.

³⁵ Luc, 1,1-4 (j'emprunte la traduction de F. Bovon, Genève, Labor et fidès, 1991)

serviteurs". Ceux qui ont vu sont devenus serviteurs, ou, pour le dire autrement, ils ont vu et ils ont cru, et ceux qui dès le début sont devenus serviteurs sont ceux qui ont vu. Voir et servir vont de pair. Si bien que ceux qui ont vu sans devenir serviteurs, au fond n'ont pas réellement vu. Et ceux qui sont devenus serviteurs ont vu pourrait-on ajouter avec les yeux de la foi. C'est exactement en ce point que Kierkegaard fondera son paradoxe de la contemporanéité³⁶.

Enfin, on comprend comment dans un tel contexte de valorisation du témoin, on puisse passer du témoin, *martus* au martyr, celui qui témoigne par son sang, non de lui-même, mais du Christ et qui devient, à son tour, un maillon de la chaîne des témoins.

Quant à l'histoire, elle devient un peu plus tard avec Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, précisément l'histoire de la succession des témoins, depuis le Sauveur jusqu'au temps présent. Elle a pour objet d'établir, de préserver et de transmettre la suite des apôtres et des évêques leurs successeurs, de faire la part de ce qui entre dans le canon des textes ou non. Pour cela, Eusèbe cite des "témoins", puis des témoins de témoins, les premiers étant justement ceux qui ont le plus d'autorité, et il réunit des "témoignages" (textes, lettres, documents divers). Au total, cette histoire est une histoire avec témoins, mais sans autopsie: l'écriture de l'historien est toujours en position seconde même quand il en arrive au présent³⁷.

Alors que Thucydide faisait taire les témoins, lui leur donne toute la parole et s'efface derrière eux. L'historien en compilateur que nous trouverons expressément au XIIIème siècle est déjà là.

III- Du témoin congédié au retour du témoin

Arrivés à ce point de notre détour historiographique, toutes les composantes du témoin, telles que nous les avons reues et oubliées, sont en place, le reste du chemin peut donc être parcouru plus vite. Le témoin (humain et divin) est au centre des écrits chrétiens et au coeur de l'Eglise comme institution. Pourtant, ce triomphe du témoin semble, paradoxalement, ouvrir une ère où le témoin (comme présence vive) va se trouver congédié. Puisque celui qui va faire autorité dans les siècles suivants est avant tout le témoin comme *auctor*, comme autorité.

³⁶ S. Kierkegaard, *Miettes philosophiques*, (*Euvres Complètes*, Paris, p. 97, 102.

³⁷ Voir F. Hartog, *l'histoire d'Homère à Augustin*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p.270.

Au VIII^e siècle, quand Bède entaine son *Histoire ecclésiastique* du peuple anglais, il commence par nommer ses principaux témoins, *auctores*, ses garants, ses autorités, qu'il désigne également, une page plus bas, comme *testis*, le terme usuel pour témoin³⁸. Il s'agit de personnes, qui elles-mêmes ont acquis leurs connaissances de différentes façons (orale ou écrite). Comme Eusèbe, Bède ne fait que cueillir, réunir ces témoignages *ad instructionem posteritatis*. En traduisant par "sources", comme le font les traductions modernes, on brûle une étape. Une telle économie du témoignage a en effet assez logiquement produit un système d'évaluation organisé selon la polarité de l'authentique et de l'apocryphe, qui est en fait une pesée de l'autorité respective des témoins, depuis celui qui en a le plus jusqu'à celui qui en est le plus démuné. Un tel système de production et de contrôle des énoncés ne recoupe pas, on le comprend aisément, le partage du vrai et du faux. Voilà pourquoi le triomphe du témoin peut être dit aussi, dans un autre sens, son chant du cygne.

Logiquement, l'historien, dans les prologues des oeuvres historiques de la fin du XII^e jusqu'au XIV^e siècle, se présentera en compilateur (*colligere, compilare*), revendiquant même

cette qualité de *compilator*: il n'est pas *auctor*, mais *compilator*³⁹. *Auctor* veut dire d'abord qu'il n'est pas un "témoin": il n'a pas d'autorité propre. Que fait-il? Il rassemble les textes des autres, son propre texte est composé d'extraits justement *d'auctores*. Aussi, logiquement, reste-t-il souvent anonyme. Mais bientôt, il se revendiquera, à la première personne et avec son nom propre, en compilateur: "Ego... *compilavi*": Je ne suis pas *auctor*, mais je suis l'auteur de ma compilation. Au point que les prologues eux-mêmes en viendront à être des compilations de prologues antérieurs. "Voyez, semble-t-il dire alors, je suis un *compilator*, qui connaît son métier!" Enfin, par une nouvelle audace, cette autorité naissante du *compilator* pourra l'amener à utiliser de temps à autre à côté des textes authentiques, un texte apocryphe, ie sans autorité propre, mais qui, selon lui, peut être lu et cru. Ce qui se produit effectivement; à partir du XIII^e siècle. Plus le *compilator* va devenir un auteur, moins *l'auctor* sera une autorité, ou, pour le dire autrement, la transformation de *l'auctor* de témoin en source passe par l'affirmation de l'historien en *compilator*.

³⁸ Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, préface (édition B. Golgrave, Oxford, 1969)..

³⁹ B. Guende, "L'historien et la compilation au XIII^e siècle", *Journal des savants*, janvier-septembre, 1985, p.124

Quand, au XIX^{ème} siècle, l'histoire devient science, science du passé, il lui ne reste plus qu'à déclarer qu'elle se fait avec des << documents >>, à préciser, avec Langlois et Seignobos, qu'authentique, "emprunté à la langue judiciaire ne se rapporte qu'à la provenance, non au contenu du document" et à poser qu'une science constituée ne peut accepter que "la transmission écrite"⁴⁰. L'histoire est la science des traces écrites. Depuis la rive du présent, l'historien absent n'est plus que cet oeil lecteur d'archives. Exit le témoin: *l'auctor* s'en est allé. Mais le *compiler* aussi est récusé: les faits parlent, l'historien, à l'instar de Bouvard et Pécuchet, devrait (idéalement) n'être plus qu'un *scriptor*, c'est-à-dire un copiste.

Bien entendu, cette science pure, positive et critique, à laquelle un Fustel aurait voulu croire, a toujours été contestée. Elle a été récusée, mais aussi relayée par une science qui cherchait en profondeur dans des structures invisibles à l'oeil nu la saisie au plus vrai du mouvement réel des sociétés. Histoire qui compte et qui mesure, histoire anonyme des forces productives, histoire archéologique, voire architectonique des très longues durées. Les véritables témoins sont des indices à calculer et les témoignages des courbes à construire. Les sources deviennent des données qui, doivent traitées et mises en machines, disent ce qu'elles ne pouvaient dire à l'état brut. Mis en série les témoignages répondent à des questions qu'ils ne posaient pas directement. Les témoins de premier niveau ne savent pas ce qu'ils disent, plus exactement ils ne pouvaient pas le savoir: seul l'historien (mais cela vaut pour tout spécialiste des sciences sociales) est à même de déchiffrer, c'est-à-dire de reconstruire les messages dont ils étaient porteurs. S'il pratique et revendique une autre forme d'autopsie que Thucydide, cet historien des traces de moins en moins visibles (invisibles à l'oeil nu) a la même ambition ou prétention de voir le réel, et comme lui, en tout cas, il est bien le seul sujet d'énonciation. Un passage s'opérera de cette histoire anonyme à une histoire *des* anonymes: ce sera, pour une part, le cahier des charges d'une histoire des mentalités.

Mais au long du XIX et du XX^{ème} siècles, des voix dissonantes n'ont cessé de se faire entendre qui toutes, d'une manière ou d'une autre, ont cherché à réintroduire le témoin et le témoignage. Non pas comme système d'autorités, bien sur, réglant ce qui est recevable, ni comme élément constitutif d'un indice, mais comme présence: comme voix et comme mémoire vive. Au premier rang, on rencontrerait Michelet, invoqué justement comme ancêtre de l'histoire des mentalités. "Dans les galeries solitaires des Archives où j'errais vingt années, dans ce profond silence, des munnures cependant venaient à mon oreille. Les souffrances lointaines de tant d'âmes étouffées de ces vieux âges se plaignaient à voix basse"⁴¹. Les

⁴⁰ Ch. Langlois Ch. Seignobos, Introduction aux études historiques, Paris, 1898, p133,153.

⁴¹ J. Michelet, "Préface de 1869", *Euvres complètes* IV, Paris, Flammarion, 1974, p.24.

documents sont des voix qui obligent et qui sont porteuses d'une dette à acquitter. Mais, pour entendre ces témoignages, l'historien doit aller aux archives, c'est-à-dire plonger dans les profondeurs d'une époque. Il doit "passer et repasser le fleuve des morts", délibérément transgresser la frontière passé/présent. Il lui reste ensuite à faire entendre ces voix, ce qui ne signifie nullement s'effacer devant elles. C'est précisément cette opération qui, selon Michelet, révèle le véritable historien.

On pourrait évoquer ensuite Péguy qui, marqué de façon indélébile par l'affaire Dreyfus, ne cessa d'opposer mémoire et histoire, Michelet à Langlois, Seignobos ou Lavis. Il aurait tant voulu que Dreyfus lui-même ne prêtât pas la main à la transformation de l'affaire en histoire. L'histoire est "longitudinale", disait-il, alors que la mémoire est "remémoration"⁴²

L'Affaire a eu aussi une conséquence importante non prévue, qui est comme un cas particulier dans la longue histoire des rapports entre l'historien et le témoin. Des historiens sont intervenus comme témoins lors du procès Zola et lors du procès de Rennes. Du point de vue du code, ils sont des témoins (et doivent se comporter comme tels, prêter serment, respecter le caractère oral des débats), mais techniquement, c'est leur expertise de savant (et l'on fait sonner leurs titres dans le prétoire) qui leur permet de réfuter avec autorité les Bertillon et les autres, qui sont les experts officiels⁴³. On retrouve là le témoin en *auctor*, en autorité livresque, à ceci près qu'il vient du passé jusque dans le présent, récusant, pour une fois ou pour un instant, la coupure que le reste du temps sa pratique dit requérir. De cette expérience, il demeurera jusqu'à aujourd'hui une matrice dreyfusarde du rôle de l'historien. Sinon justicier ou "chargé de la vengeance des peuples", en tout cas sur une scène judiciaire effective ou supposée, l'historien (quelques historiens serait plus exact) s'engagera dans les affaires de son présent: tantôt témoin (mêlant *auctor* et autopsie), tantôt juge d'instruction (refaisant une instruction mal faite, démasquant les faux témoins, suppléant aux témoignages manquants). Après *L'Affaire Audin* de Pierre Vidal-Naquet (1958), il y a eu, au cours des

⁴² Ch. Péguy, *Clio*, op. cit. p. 1190, 1191.

⁴³ L'Affaire Dreyfus, *Le procès Zola*, Compte rendu sténographique "in extenso", Ed. Stock, Paris, 1998.

années 80 et 90 la lutte contre le révisionnisme et les procès pour crime contre l'humanité, où l'on a retrouvé l'historien en témoin⁴⁴.

Dans ce même cortège des voix dissonantes, et marquée par la guerre de 14, on pourrait placer la réflexion de W. Beng'amin, organisée autour de la notion de "remémoration", ainsi qu'une bonne part des critiques adressées à l'historisme.

Plus près de nous, à partir du milieu des années 70, le brusque intérêt pour l'histoire orale, auquel Philippe Joutard a consacré un livre - sous le titre *Ces voix qui nous viennent du passé*, faisant lui-même écho au livre de P. Thompson, *The Voice of the Past* -, serait une claire indication. Histoire orale? Non, ont répondu certains historiens, comme Pierre Goubert: "Chacun veut son cheval d'orgueil, son ancêtre vaticinant ou sa mère Denis et nos pédagogues en raffolent: c'est ce qu'on appelle l'histoire orale (des racontars éventuels),⁴⁵. D'autres, la majorité des historiens du contemporain, ont répondu après réflexion: l'histoire orale ? Oui, mais à condition de parler de "sources orales"⁴⁶. Nous avons vu comment *l'auctor* s'était mué en source, aujourd'hui le témoin a résurgi comme voix, l'histoire professionnelle lui tend volontiers ses micros, mais à condition de pouvoir l'inscrire dans ses registres comme "source". D'où peut-être l'ambition de cette définition de l'histoire contemporaine ou du temps présent comme "histoire avec témoins": dans ce couple proposé par l'historien, le témoin ne risque-t-il pas d'oublier qu'aux yeux de l'historien il n'est finalement qu'une source. N'est-t-il pas tenté d'échapper à ses mentors et de parler en son nom propre? Ne trouve-t-il pas des oreilles, des micros, des médias pour l'écouter, voire pour le solliciter et le faire parler? Sans intermédiaire. Et l'historien, lui, alors de parler moins de mémoire, d'histoire de la mémoire et plus d'histoire, c'est-à-dire d'archives décrites, de

critiques des sources et du métier d'historien. Son cauchemar serait peut-être celui d'une mémoire, à la fois marchandise et sacralisée, fragmentée et formatée, éclatée et exhaustive, échappant aux historiens et circulant *on line*, comme l'histoire vraie de l'époque.

⁴⁴ Y. Thomas, "La vérité, le temps, le juge et l'historien", *Le Débat* 102, 1998, p. 17-36

⁴⁵ Ph. Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983, p. 7.

⁴⁶ *La bouche de vérité ? La recherche historique et les sources orales*, sous la direction de Danièle Voldman,

les Cahiers de LIHTP, 21, 1992.

Dernière voix dissonante, en apparence au moins, celle de Claude Lanzmann, pas si éloignée, dans son principe au moins, de celles de Péguy ou de Benjamin. Lanzmann s'est opposé avec constance aux historiens et à ce qu'il nomme leur "point de vue surplombant". Avec *Shoah*, il a justement voulu "réhabiliter le témoignage oral". C'est en effet un film de témoins et sur le témoignage, mais pas sur les survivants et leur destin, sur la "radicalité de la mort" plutôt. *Shoah*, a-t-il dit et répété, n'est pas de l'ordre du souvenir, mais de "l'immémorial", car sa vérité est dans "l'abolition de la distance entre passé et présent"⁴⁷. Sa force est en effet de faire voir au spectateur des "hommes qui entrent dans leur être de témoin"⁴⁸

Avec le film de Lanzmann, je rejoins mon point de départ. Car cette dernière voix dissonante est en fait en pleine résonance avec la centralité récemment acquise d'Auschwitz (plus nettement perceptible encore aux Etats Unis qu'en France où elle doit passer par le prisme gris de Vichy). La lame de fond mémorielle qui a saisi le monde Occidental (et occidentalisé) n'est en effet pas séparable de et serait incompréhensible sans l'onde propagée par Auschwitz. Le témoin est porté par elle, mais il la porte également, lui qui en est, si je puis dire, le visage et la voix, la rumeur aussi.

A ce point et pour conclure, trois remarques provisoires.

L'historiographie de ce siècle peut s'inscrire, en gros, dans un paradigme de la trace. Avec la montée du témoin, c'est la voix (non plus la voix et le phénomène, mais le phénomène de la voix) qu'il faudrait prendre en compte. Je ne suis pas sûr que l'appellation "sources orales", proposé par les historiens, suffise à régler le problème! Paul Ricoeur, observateur toujours aigu et rapide de ce qui est en train de se passer, a repris ou complété sa réflexion sur le récit historique par un examen des échanges entre mémoire et histoire. Tenant le témoignage pour une "structure de transition" entre la mémoire et l'histoire, il propose de "substituer à l'énigme de la relation de ressemblance (si et comment un récit ressemble à un événement) celle, peut-être moins intraitable, de la relation fiduciaire, constitutive de la crédibilité du témoignage"⁴⁹. Epistémologiquement, ce déplacement ou ce complément aide à comprendre et à réfléchir. Des questions, naturellement, demeurent.

Le témoin d'aujourd'hui est une victime ou le descendant d'une victime. Ce statut de victime fonde son autorité et nourrit l'espèce de crainte révérentieuse qui parfois l'accompagne. D'où le risque d'une confusion entre authenticité et vérité, ou pire

⁴⁷ Cl. Lanzmann, interview *Les Inrockuptibles*, 136, 1998.

⁴⁸ M. Deguy, dans *Au sujet de Shoah, le film de Claude Lanzmann*, Paris, Belin, 1990, p. 40.

⁴⁹ P. Ricoeur, "La marque du passé", *Revue de métaphysique et de morale*, 1, 1998, p. 14.

d'une identification de la seconde à la première, alors que l'écart entre la véracité et la fiabilité d'une part, la vérité et la preuve de l'autre devrait être maintenu.

A plusieurs reprises, George Steiner a mis en rapport la nuit du Golgotha et les fumées d'Auschwitz, indiquant que les "connexions" de l'une aux autres restaient à penser"⁵⁰. Je n'ai aucun titre à me prononcer sur ce point et ne voudrais pas risquer de bricoler de la théologie à bon marché. Mais le parcours que nous venons de faire conduit, au moins, à mettre en regard ces deux moments forts de crise du témoignage, respectivement autour du premier siècle, et les années 80 du vingtième. Si les contenus, les messages, les temporalités induites, etc. sont tout autres, on trouve, à tout le moins, des deux côtés la même question de l'urgence à témoigner et celle de la transmission (le vicarious witness). Ce que j'ai appelé le triomphe du témoin (le premier moment) a débouché sur une forme d'histoire, de témoignages justement, *l'Histoire ecclésiastique*, qui a durablement marqué l'historiographie occidentale. Le second moment, actuel, avec la considérable littérature de témoignage (au sens large) qui désormais l'accompagne et ne cesse de croître, ne risque-t-il pas de réactiver, en toute ignorance, quelque chose de ce modèle?

L'histoire est écrite par les vainqueurs, mais pour un temps seulement, dit Reinhart Koselleck, car " à long terme les gains historiques de connaissance proviennent des vaincus"⁵¹.

Ce que j'e reformulerai, en convoquant une dernière fois mon *histôr* du début. Alors que l'histoire des vainqueurs ne voit qu'un seul côté, le sien, celle des vaincus doit, pour comprendre ce qui s'est passé, prendre en compte les deux côtés. Une histoire des témoins ou des victimes peut-elle faire droit à cette exigence qu'emporte avec elle le très vieux mot *d'istoria*?

François Hartog

⁵⁰ G. Steiner, *No Passion Spent Essays 1978-1995*, Yale University Press, 1995, p. 395.

⁵¹ R. Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, trad. Paris, Hautes Etudes, Gallimard Le Seuil, 1997, p. 239.